

RESIDENCE DU ROYALTY.
Territoire de Ruhengeri.

Au Secrétaire de Province Kibazi

M. GITAMBAZI à KIRAMBI.

En réponse à votre lettre du 3 Août 1945, j'ai l'honneur de vous faire savoir, que je ne puis vous accorder le congé de 15 jours que vous me demandez, le congé annuel de quinze jours ayant été supprimé, sauf pour raison médicale.

L'Administrateur Territorial, D. FAUTHIER,

D. Fauthier

Ruhengeri



11420

Kulambi, le 3 août 1913.

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de solliciter
de votre bienveillance un congé de
15 jours, commençant le 9 août pour
se terminer à Oubengeri le 24 août.
Motif: Je desire passer par Estrida
afin de revoir une fois l'Institut
et visiter les membres de ma famille.

Veuillez agréer, Monsieur l'
Administrateur, l'assurance de ma
considération très distinguée.

Le Secrétaire de Province
Elitambaro

CMS Shyria

29. 10 43.

Dear Mr. Vautour,

I am glad to be able to discharge Paul from hospital. He is quite cured but will have to go slowly for a little while. He can do light work immediately but he should not be on full work until the end of the year but I think he can do all the office work you require. Certainly by the end of November he should be quite fit to do all clerical work. It is a miracle that he is as well as he is and I trust will go right ahead now.

Yours very sincerely

G. Talbot Hardy